

Revue Catholica

Revue de réflexion politique et religieuse

Lecture : L'âme de l'Europe

Cyrille Dounot , le dimanche 10 juillet 2011

Le dernier ouvrage du professeur Gérard Guyon, *Chrétienté? de? l'Europe. Fondations? juridiques*, est présenté par l'éditeur comme une « étude des fondations du droit occidental ». Aussi, l'auteur a entièrement raison de placer en exergue ces paroles de Benoît XVI : « Quand l'Europe écoute l'histoire du christianisme, elle entend sa propre histoire ». Car, pour évident que soit ce propos, depuis l'époque des Lumières, éclosent de nombreuses tentatives de renier cette histoire et de subvertir l'unité juridique européenne. En conséquence, ce versant normatif de la Chrétienté est trop négligé ou sciemment dénigré. Ainsi que le déplore l'auteur, l'importance de la « base religieuse, presque exclusivement chrétienne » du terrain juridique est « rarement évoquée, plus souvent niée » (p. 39). L'avant-propos expose donc explicitement la divulgation qui en sera faite tout au long de l'ouvrage : « L'Eglise a été le creuset des nations européennes ». Afin de prouver cette assertion, l'historien du droit remonte à l'Antiquité chrétienne pour dénicher, ou plutôt retrouver les principes et les règles que l'Eglise a légués à l'Europe, dont certains étaient assurément tombés dans l'oubli le plus profond.

L'on pourra d'ailleurs entrer dans la lecture de cet ouvrage, en passant outre la singulière préface du P. Joblin, s.j. Cette dernière recèle une énième tentative d'imposer un illusoire principe de « croissance en humanité » (p. 25). De plus, il prétend fonder la dignité de l'homme sur le fait qu'il se sait responsable de diriger cette évolution. Le jésuite continue son chemin et assène une leçon assez pénible contre la « conception de l'universalisme fondée sur l'idée de personne », au motif que les civilisations orientales « ne connaissent pas l'idée de personne » (p. 30). Doit-on rappeler les termes très forts qu'employa Benoît XVI, dans son Discours de Ratisbonne (12 septembre 2006), contre la « déshellénisation du christianisme qui, depuis le début de l'époque moderne, domine de façon croissante le débat théologique, s'oppose à la thèse selon laquelle l'héritage grec, purifié de façon critique, appartient à la foi chrétienne », ou sa réfutation de la thèse « pas simplement erronée mais encore grossière » selon laquelle « au regard de la rencontre avec la pluralité des cultures, on dit volontiers aujourd'hui que la synthèse avec l'hellénisme, qui s'est opérée dans l'Eglise antique, était une première inculturation du christianisme qu'il ne faudrait pas imposer aux autres cultures » ? Pour finir avec cette préface, mentionnons en dernier lieu son éloge du métissage intellectuel de toutes les cultures, comme si Kapila et Jaimini valaient Platon et Aristote. [...]

Le dimanche 10 juillet 2011 à 16:09 . Classé dans [Numéro 112](#). Vous pouvez suivre toutes les réponses à ce billet via le [fils de commentaire \(RSS\)](#). Les commentaires et pings ne sont plus permis.

